



Ambassade du Japon en République démocratique du Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un contrat de don

Le 19 février 2025, Son Excellence Monsieur OGAWA Hidetoshi, Ambassadeur du Japon en République Démocratique du Congo, a procédé à la signature d'un contrat de don dans le cadre de l'Aide Non-Remboursable du Japon aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL), avec le Révérend Père Jean-Baptiste MBO MUZIR, Gestionnaire du Complexe Scolaire Marie Mère du Rédempteur.

Ce contrat, financé à la hauteur de 114.607 dollars américains, porte sur la réalisation du « Projet d'Extension du Complexe Scolaire Marie Mère du Rédempteur », avec pour objectif de construire 6 salles de classe, une bibliothèque, un bloc administratif, d'installer un château d'eau et de réservoirs d'eau de pluie, et de fournir des équipements scolaires afin d'assurer un cadre d'apprentissage optimal aux élèves et aux enseignants.

Lors de son allocution, Son Excellence Monsieur OGAWA a tenu à souligner que l'éducation est un pilier fondamental du progrès de toute nation ; « elle est le socle sur lequel repose l'avenir de chaque enfant et par extension celui de la société toute entière », a-t-il martelé.

En acceptant de financer ce projet, le Japon poursuit deux finalités, à savoir : améliorer l'environnement éducatif des enfants de la Commune de Mont Ngafula, en leur offrant des infrastructures modernes et adaptées à leurs besoins ; et contribuer au renforcement du capital humain en facilitant l'accès à une éducation de qualité, facteur clé du développement durable et de la réduction des inégalités sociales.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du soutien du Japon au Complexe Scolaire Marie Mère du Rédempteur, qui avait déjà bénéficié d'une aide similaire il y a deux ans.

Dans sa conclusion, Son Excellence Monsieur OGAWA a exprimé sa gratitude à Monsieur MBO MUZIR et à toute l'équipe du Complexe Scolaire Marie Mère du Rédempteur pour leur engagement indéfectible en faveur de l'éducation. Il est convaincu que, grâce à leur détermination, ce projet sera mené à bon port dans le respect des délais et des normes de qualité pour le bénéfice des enfants du quartier Mitendi.

Kinshasa, 19 février 2025

Ambassade du Japon en République démocratique du Congo

Photos



